DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

Comité Directeur

Du mercredi 25 octobre 2023
A Chauny – Salle Alain Thomas

***

Président : Mr Pascal Poidevin

Présents :

Messieurs Jean-Marie Bécret, Patrice Bériot, Dominique Blondelle, Patrice Carpentier, Jean Claude Collet, Michel Corniaux, Gilles Cousin, Joël Crevits, Didier Delattre, Joël Eustache, Éric Freling, Xavier Freling, Cédric Ibatici, Nicolas Lefévre, Laurent Minette, Paul Pesin, Christophe Serec, Frank Winieski.

Assistent :

M. Alain Bertin, Nicolas Hubeau, Philippe Morice (Président de la commission des arbitres), Olivier Cambraye (Responsable Administratif) et Christophe Martinez (Conseiller Technique Départemental).

Excusés :

Mesdames Anne-Claire Boucher et Corinne Pierquet.
Messieurs Mickael Aubry, André Denize, Nicolas Moreau et Vincent Szpaskowski,

Début de réunion à 18 h 30

Fin de réunion à 20 h 30

*****

Le Président ouvre la séance et remercie les Membres pour leur présence.

1. Approbation du procès-verbal :

Le procès-verbal du Comité Directeur du 6 septembre 2023 est adopté à l'unanimité.

2. Carnet :

- Décès :

  Le Comité Directeur prend note des décès, depuis sa dernière réunion, de :

  - Nicolas Guerrier du FC Villers Cotterets

  Le Comité Directeur adresse ses sincères condoléances à la famille et la prie de recevoir le soutien de l'ensemble de la famille du Football dans ces moments pénibles.

3. Communication du Président :

- Valorisation du Bénévolat :

  - Week-end à Clairefontaine :

    Huit Bénévoles licenciés dirigeantes, dirigeants ou volontaires de moins de 5 ans ont été invités à Clairefontaine par la Fédération Française de Football à passer les 30 septembre et 1er octobre 2023

  - Médailles :

    Un formulaire a été adressé aux clubs afin de leur permettre de faire des propositions de Bénévoles pour l'attribution de médailles du District lors de l'Assemblée Générale du 17 novembre 2023 ainsi que pour l'attribution de médailles de la Jeunesse et des Sports.

  - Soirée des Bénévoles :

    Les personnes récompensées seront invitées à la soirée des Bénévoles 2024 au Splendid de St Quentin.

    Ont été désignés en qualité de Bénévole du mois pour la saison 2023/2024 :
    - Septembre 2023 : Jean-Yves DIOT de l'US Prémontré St Gobain
    - Octobre 2023 : Audrey ROMEDENNE de ASA Mont Notre Dame

- Dispositif « Les rouges et blancs ont du cœur » en partenariat avec le Stade de Reims et le Crédit Agricole du Nord Est :

  Le Président précise que le District permet de disposer d'une enveloppe de 12 000 euros par le Crédit Agricole du Nord Est dans le cadre du dispositif afin de soutenir financièrement des équipements des clubs de l'Aisne pour la saison 2023/2024.
  Le Comité Directeur se prononce pour affecter cette dotation sur les planches à rebonds distribuées aux clubs lors de la rentrée des partenaires de la saison en cours.

  Pour la saison dernière, deux dossiers de clubs devraient bénéficier du reliquat 2022/2023.

- Opération « Les lacets roses » :

  A l'occasion de l'opération « Octobre Rose », la commission féminisation a lancé une action dans le cadre d'Octobre rose ». Sur deux sites pilotes des lacets roses ont été remis à chaque joueuse des équipes seniors féminines disputant le championnat à 8 pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein.
  L'ensemble des équipes féminines à 8 s'est vu remettre des lacets roses. Ainsi, pour chaque but marqué par ces équipes sur les 3 week-ends de championnat du mois d'octobre, le District versera 5 euros par but à l'association Diamant Rose.

  En complément, Patrice Bériot et Didier Delattre en délégation sur la rencontre Lille-PSG féminine ont pu récupérer un maillot d'une joueuse de chaque équipe, un jeu concours a été mis en place.
  L'objectif est que les clubs envoient des photos et un descriptif de leurs actions pour promouvoir le dépistage du cancer du sein au cours du mois d'octobre. Un jury composé de Corinne Pierquet, Éric Freling, Patrice Bériot, Didier Delattre et Jean-Marie Bécret départageront les équipes pour en désigner deux. Les deux premières équipes se verront remettre chacune 10 ballons et le maillot du PSG pour la première et celui du LOSC pour la seconde.
  Les récompenses seront décernées lors de l'assemblée générale des clubs le 17 novembre à Chauny en présence de la présidente de l'association Diamant Rose qui se verra remettre le chèque correspondant à l'action « les lacets roses » organisée par le DAF.

- Assemble Générale des clubs du vendredi 17 novembre 2023 :

  L'Assemblée Générale Ordinaire du District Aisne de Football se tiendra le vendredi 17 novembre 2023 à 19 heures au Forum à Chauny, pointage des clubs à partir de 18 heures.

  L'ordre du jour, validé par le Comité Directeur, parviendra aux clubs dans les 15 jours précédant l'Assemblée Générale (2 novembre 2023). Les documents annexes seront publiés sur le site (comptes annuels, budget, vœux des clubs et des commissions).

Les aspects logistiques sont abordés :

- Ordre du jour
- Boitiers pour les votes
- Diaporama
- Réunion de préparation
- Vœux des clubs et des commissions
- Fair Play
- Clubs recevants
- Médailles du district

- Mise à disposition de places par le LOSC :

  Mise à disposition de 200 places pour la rencontre féminine du vendredi 3 novembre à 21h contre l'équipe de Montpellier dans le cadre de la 6ème journée de la D1 ARKEMA.
  Une communication sera faite sur Facebook pour les proposer aux clubs.

4. Intervention du Directeur Administratif : Olivier Cambraye

- La Fédération Française de Football a livré des nouveaux modules pour les compétitions et des désignations des arbitres dans portail bleu.
  Suite aux différentes remontées des ligues et districts auprès des instances de la Fédération Française de Football concernant les nombreuses difficultés rencontrées sur l'utilisation des modules désignations et compétitions, une réunion en urgence a permis la mise en place d'une stratégie pour l'amélioration de ces deux modules.
  Cette stratégie porte ses fruits, les correctifs apportés aux deux modules améliorent le fonctionnement de ceux-ci. Ce qui est apprécié par le service administratif du District.
  Il reste néanmoins des améliorations et des correctifs à venir.

- Sur la situation du nouveau dispositif paiement des arbitres :

  - La mise à jour des RIB des arbitres est finalisée hormis un arbitre.
  - La procédure de contrôle des désignations avant d'effectuer les virements a été mise en place et donne entière satisfaction.
  - Le règlement des frais d'arbitrage des 4 premières journées de championnat est effectif. Aucun rejet de virement.
  - Le travail en étroite collaboration avec la section désignation de la commission des arbitres nous permet d'appréhender avec sérénité la gestion du budget annuel des frais d'arbitrage
  - Les prélèvements des clubs pour les mois de septembre et d'octobre seront régularisés début novembre.

- Comptes clubs :

  Rappel sur l'échéancier des clubs pour la saison 2023/2024 comme suit :

  - 15 octobre – Engagements à 100 % + début discipline
  - 31 décembre – Discipline + amendes
  - 31 mars – Discipline + amendes
  - 15 juin – Solde saison

5. Communication du Secrétaire Général :

- Courriers :

Le Secrétaire Général donne lecture des courriers :

- Courrier de Philippe Diallo du 15 septembre 2023 :
  Rappel du principe de neutralité qui doit présider à l'organisation des compétitions et manifestations sur le territoire de la Fédération et qui doit être respecté par les ligues, districts, clubs et licenciés. Est joint en annexe un protocole de vérification du respect de l'article 1 des statuts de la FFF.
  Trois clubs ont reçu un courrier du district leur rappelant le principe de laïcité qui répond aux critères donnés par l'article 1 de la FFF.
  Le protocole de vérification du respect de l'art 1 est transmis au Président de la CDA.

- Courrier du 12 octobre 2023 cosigné du ministère des Sports, de la FFF, de la LFP et du ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations relatif à la prévention contre l'homophobie :
  Le comité directeur, en respect des principes républicains, approuve cette démarche.

- Mail de la ville de Château-Thierry du 3 octobre 2023 :
  En attente d'une visite de classement du gymnase Cassin et du stade Bernini, les documents étant complétés et signés.
  Dossier transmis à la commission des terrains et installations sportives.

- Mail de la LFA du 24 octobre relatif à l'opération mini buts :
  Le DAF s'engage dans cette opération afin d'équiper les écoles de foot de notre district. Le coût est évalué à hauteur de 7 875 euros.
  Le comité directeur approuve l'engagement du district dans l'opération.

- Mail de Franck Mascret, directeur du CDOS, confirmant l'engagement du Conseil Départemental, du Syndicat Mixte de l'Ailette et du CDOS de l'Aisne à l'organisation d'un village Olympique le 17 juillet 2024 à Axo Plage lors du passage de la flamme olympique. Il demande au DAF d'y animer une activité durant la journée.
  Le comité directeur apporte son soutien à cette opération.

- Courrier en date du 9 octobre 2023 de Vincent Nolorgues relatif aux journées de l'Arbitrage sous le signe du recrutement et de la fidélisation
  Ont été mis à l'honneur 2 jeunes arbitres axonais dans la Ligue : Nicolas Philippe lors de LOSC-Brest en Ligue 1 et Louane Szwed lors de LOSC-PSG en D1 Arkema féminin.
  Dans l'Aisne, les JNA se dérouleront le 28 octobre 2023 à Guise, La Fère et Soissons.

- Courrier de la LFHF en date du 25 octobre 2023 informant d'une subvention de 20 400 euros au titre du FAFA attribuée à E Itancourt-Neuville pour l'acquisition d'un véhicule de transport.

- Courrier de la FFF du 24 octobre 2023 sur le calendrier électoral de la FFF, des ligues et districts :
  La prochaine assemblée fédérale élective se déroulera le samedi 14 décembre 2024, celle de la ligue devra se tenir avant le 14 novembre 2024.
  Le district a fixé son AG élective le 15 juin 2024.

- Effectifs :

  Le secrétaire général rappelle l'évolution du nombre de licenciés sur les deux dernières saisons : 20 175 licences ont été délivrées pour la saison 2022/2023 contre 18 742 pour la saison 2021/2022.

  A date le nombre de licenciés est de 18 473 licenciés contre 17 167 la saison dernière.

- Rapport moral et d'activité à l'AG :

  Le secrétaire général rappelle que chaque Président de commission se doit de rédiger un bilan de l'activité de la saison 2022/2023 pour la commission qu'il préside.
  Ceux-ci seront publiés sur le site internet du DAF dans une rubrique « Bilan d'activité des commissions 2022/2023 » afin d'être porté à la connaissance des clubs avant l'Assemblée Générale.
  Le secrétaire rappelle les retardataires à leur mission.

- Etude des vœux reçus des clubs et vœux de la commission des compétitions :

  - Vœu reçu en provenance du club de Marly Gomont à soumettre à l'Assemblée Générale sur l'art 90 demande de licence du paragraphe 1, section 1 du chapitre 4 des Règlement Généraux :

    « Changer la phrase : « Toutefois ces droits ne sont pas exigés dans les cas suivants : joueur ou joueuse issu d'un club radié ou en inactivité totale. »
    Par « Toutefois ces droits ne sont pas exigés dans les cas suivants : joueur ou joueuse issu d'un club radié ou en inactivité totale ou en inactivité partielle « séniors »

    En effet, il est regrettable de devoir s'acquitter de droits de « changement de club » alors que le joueur ne peut plus pratiquer son activité dans son club et cela pénalise financièrement le Club qui souhaite l'accueillir. »

    Ce vœu sera évoqué à l'Assemblée Générale pour transmission à l'AG de Ligue :

- Vœu de la commission des compétitions :

  - Modification de l'article 5 du règlement des coupes concernant l'utilisation des terrains pour les clubs disputant la coupe de France : avis favorable du comité directeur
  - Projet organisation de la D5 pour 2024/2025 avec deux votes sur la répartition selon 3 ou 5 zones géographiques : avis favorable du comité directeur
  - Règlement sur la formule échiquier : avis favorable du comité directeur.

6. Communication du Trésorier Général :

- Bilan et compte de résultats de l'exercice 2022/2023 :

  Le Commissaire Aux Comptes assiste à la réunion du Comité Directeur pour ce point à l'ordre du jour.

  Jean-Marie Bécret présente les comptes de la saison 2022/2023 suite à la commission des finances du 27 septembre 2023 et de la restitution par le Commissaire Aux Comptes du 24 octobre 2023.

  Le Comité Directeur arrête à l'unanimité les comptes de la saison 2022/2023 et la proposition du Président de demander à l'Assemblée Générale l'affectation du résultat de + 27 381 € au poste « Report à nouveau ».

7. Point d'étape du programme 2020/2024 « Accompagner les clubs et actions vers les Licenciés » par les Responsables de secteur

Chaque Responsable de secteur et les Présidents de commissions interviennent sur les différentes actions menées dans le cadre du programme de la mandature 2020-2024

- Accompagner les clubs
- Actions vers les licenciés

8. Intervention des Présidents de commission :

- Commission des compétitions seniors :

  Gilles Cousin informe le comité de la candidature spontanée de deux clubs pour l'organisation de la Coupe de l'Aisne.
  Après un échange entre les membres, les finales sont confiées pour :

  - Coupe de l'Aisne Séniors : US Bruyères et Montberault

  - Coupes de l'Aisne et challenge féminin : IFC Soissons

- Commission de l'Arbitrage :

  Philippe Morice sensibilise le Président de la commission des jeunes sur les difficultés rencontrées pour la désignation des arbitres lors de la 1ére phase.

- Commission médicale :

  La Commission Régionale Médicale, par l'intermédiaire de Joël Crevits, organise une soirée d'information sur la commotion cérébrale le vendredi 27 octobre 2023 à 19 heures à la Maison des Associations au stade Léo Lagrange de Chauny.
  .

9. Questions diverses reçues par écrit :

Aucune question diverse n'a été reçue par écrit.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Le Président	Le secrétaire de séance
Pascal POIDEVIN	Michel Corniaux